

**FORUM INTERNATIONAL DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**  
Université Cadi Ayyad de Marrakech et Université de Haute-Alsace  
Marrakech, 22 au 24 Mai 2017 (Maroc)

**« LOGIQUES SOCIALES DE L'ENGAGEMENT DES « FEMMES DU VIVRIER  
D'ABOBO N'DOTRE » A LA PRATIQUE DE LA GOUVERNANCE  
PARTICIPATIVE »**

**Auteurs :**

**MEITE Youssouf**, Enseignant-Chercheur, Université Felix Houphouët Boigny d'Abidjan  
Cocody. Email : meiteyousouf@yahoo.fr

**KARAMOKO Vasséko**, Enseignants-Chercheur, Université Felix Houphouët Boigny  
d'Abidjan Cocody. Email : vasseko@yahoo.fr

**Axe thématique** : former à l'ESS, former à la citoyenneté et à la démocratie ?

**Résumé :**

Cet article se propose d'analyser les logiques sociales (ressources idéologiques, systèmes relationnels, les pratiques sociales concrètes et les enjeux) à la base de l'engagement des « femmes du vivrier d'Abobo N'dotré » dans la création et la gestion d'un marché. Il part du constat qu'en dépit de l'absence de règles formelles de gestion de la coopérative et de la désignation des membres fondateurs dans les instances décisionnelles sans avoir recours à des élections, « les femmes du vivrier d'Abobo N'dotré » sont attachées aux pratiques de gouvernance participative. Le modèle théorique qui émerge de l'analyse des données et qui structure les résultats est la théorie de l'entraide sociale. Trois formes de résultats se précisent : 1) la solidarité envers les conjoints pour les dépenses du ménage comme ressources idéologiques de l'engagement aux activités coopératives. 2) Ressources relationnelles (professionnelles) et sociabilités primaires (familiale et voisinage) comme ressources sociales à la base de la gouvernance participative. 3) l'autonomisation économique comme enjeu principal de la participation à la coopérative 'femmes du vivrier d'Abobo N'dotre'.

**Mots clés** : Gouvernance participative, entraide sociale, solidarité, lutte contre la pauvreté.

## Introduction

En Côte d'Ivoire, on observe une dynamique de développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) à travers la création d'organisation de Coopérative, d'Association mutuelles, fondations etc. Cette dynamique est renforcée par la loi relative au traité sur l'organisation pour l'harmonisation en Afrique du Droit des affaires (OHADA), adopté le 30 janvier 2014 à Ouagadougou. Cette structure vise à améliorer les conditions de création et de développement des sociétés coopératives en Afrique. L'étude de (Bessie F et Hillenkamp I, 2010) allant dans le sens de la dynamique des coopératives, décline trois caractéristiques complémentaires au fonctionnement quotidien de ces entreprises sociales « : a) la pluralité de ses pratiques de production, d'échange et de financement, b) ses valeurs comme point de références pour l'action, c) son objectif de changement institutionnel et d'innovation sociale ». Mais d'un point de vue formel, ces structures sociales sont fondées sur des valeurs de solidarité, de partage, d'engagement citoyen, de démocratie participative, d'autonomie etc.

C'est pour analyser cette dynamique des pratiques coopératives qu'une étude a été menée auprès de la « coopérative des femmes du vivrier d'Abobo N'dotré » sur la gestion d'un marché créé par des femmes. Le fonctionnement fait apparaître trois constats: (1) absence d'un cadre juridique de fonctionnement qui régit la coopérative. 2) la désignation des membres fondateurs à des postes électifs sur la base des compétences à partir d'expériences acquises. (3) Sans l'avoir fixé par avance comme valeurs et des règles de fonctionnement de l'ESS, la coopérative des femmes du vivrier d'Abobo N'dotré fonctionne sur la base d'une gestion participative.

En dépit de l'absence de règles formelles de gestion de la coopérative et de la désignation des membres fondateurs à des instances décisionnelles sans avoir recours à des élections, « les femmes du vivrier d'Abobo N'dotré » sont attachées aux pratiques de gouvernance participative.

Quelles sont les logiques sociales à la base de l'engagement des femmes du vivrier d'Abobo N'dotré aux pratiques de gouvernance participative? Quelles sont les compétences et les stratégies mobilisées par les acteurs dans l'exercice d'une démocratie participative ? Quelles sont leurs motivations au-delà de ce qui se présente comme une évidence ? Quelles sont les pratiques sociales observées dans l'exercice de la gouvernance participative ?

La revue scientifique sur l'économie sociale et solidaire (ESS) est diverse Plusieurs écrits abordent la problématique de l'ESS sous l'angle des dynamiques des coopératives comme une alternative à l'économie classique fondée par les principes du marché et des relations

marchandes. En Côte d'Ivoire de façon générale, peu d'études soulèvent la question de la gouvernance participative des femmes à l'intérieur des coopératives. Sur la base de nos lectures, plusieurs auteurs ont abordé la pratique de l'ESS sous l'angle de la gouvernance participative. Après un examen critique, différents points de vue ont fait l'objet d'analyse. Des liens ou des oppositions existants entre les auteurs ont permis de mettre en évidence différentes orientations théoriques et épistémologiques. Sous ce rapport, Bessis et Hillenkamp (2010) et Stoessel-Ritz (2013) ont eu recours à des concepts différents pour analyser les pratiques de l'ESS. Mais, leur convergence repose sur un cadre théorique similaire, la théorie de l'action. Les premiers font un rapprochement entre l'ESS et l'économie conventionnelle (EC). S'appuyant sur les travaux de Karl Polanyi, Marcel Mauss et de Max Weber, ils mettent en exergue la théorie de l'action collective comme modèle d'explication et de compréhension de la gouvernance participative des pratiques sociales de l'ESS. Les auteurs critiquent et récusent la théorie du choix rationnel comme un modèle qui réduit l'action sociale à la rationalité économique ou à l'accumulation des gains économiques. Selon eux, celle-ci n'est pas porteuse de changement institutionnel et d'innovation sociale. Quant à Josiane Stoessel-Ritz (2013), elle fait recours au concept de transaction sociale comme paradigme méthodologique dont le modèle compréhensif est la théorie de l'action. Celle-ci permet de saisir la réciprocité des acteurs engagés dans une volonté de vivre ensemble. Un autre auteur, Yvan Comeau (2000) aborde la problématique de l'ESS à partir dans une étude monographique. Il mobilise la théorie de la régulation pour donner sens à la multiplicité des sources de données et le recours à différents points de vue des enquêtés. La notion de régulation est utilisée en des sens différents, mais reste au cœur de la vie sociale pour désigner et rendre compte de la variété des échanges sociaux qui s'emboîtent, des différents niveaux de décision qu'il faut articuler, des relations entre des éléments hétérogènes qu'il faut coordonner, des ajustements entre de multiples actions qu'il faut faire (Gilbert de Terssac, 2012). Pour Reynaud (1999) « l'action sociale est une interaction réglée et finalisée » et ce sont ces interactions réglées qui forment système. Cette position de Reynaud met en évidence le fait que ce sont les actions émanant des acteurs qui sont à la base de la construction de la « gouvernance participative ». Ce sont les acteurs qui produisent le système par l'établissement des règles et non le contraire.

Il ressort de l'analyse des travaux que malgré l'usage des cadres conceptuels différents, les modèles compréhensifs relevant de la « gouvernance participative » sont logés dans le paradigme interactionniste. Sous ce rapport, l'article se propose d'analyser les logiques sociales (ressources idéologiques, systèmes relationnels, les pratiques sociales concrètes et les enjeux) à la base de l'engagement des « femmes du vivrier d'Abobo N'dotrè » aux pratiques

de la gouvernance participative. De manière spécifique, il s'agit : i) identifier les productions idéologiques de leur attachement à la pratique de la gouvernance participative ; ii) analyser les systèmes de relations qui structurent l'engagement des femmes à la gouvernance participative ; iii) décrire les pratiques, les comportements concrets y compris les enjeux sociaux de leur engagement à la gestion participative de la coopérative. De ce qui précède, on peut définir la « gouvernance participative » d'un point de vue sociologique comme des pratiques sociales relevant des interactions entre des acteurs dans un système de relations sociales, combinées à des productions idéologiques dont le fonctionnement et les significations se traduisent par un mode de gouvernance dit « participatif ».

## **2. matériels et méthodes**

L'étude s'inscrit dans une perspective qualitative. Elle a été menée auprès de la coopérative « des femmes du vivrier d'Abobo N'dotré ». Celle-ci a une « expérience de vie » de deux ans. Cette coopérative est structurée autour de la gestion d'un marché dont la principale caractéristique est le commerce du vivrier. Le choix de la coopérative « des femmes du vivrier d'Abobo N'dotré » est le résultat de plusieurs démarches: premièrement, l'identification des experts en économie sociale et solidaire ; deuxièmement, le recensement des coopératives ; troisièmement, la spécificité de la coopérative est le fait qu'elle fonctionne dans la dynamique d'une gouvernance participative sans aucun cadre institutionnel de gestion et de participation . L'enquête a été réalisée auprès de quatre catégories d'acteurs : les femmes fondatrices du marché (3), les autres femmes qui vendent dans le marché (8). Les (3) experts en économie sociale et solidaire qui encadrent les leaders depuis 3 mois, les associations de jeunes (2), associations des maris vivant dans le quartier (3). Les données collectées à l'aide de guide d'observation et de guide d'entretien ont été retranscrites et ont fait l'objet de l'analyse de contenu thématique. Ce choix est opéré par le fait que l'objet de la recherche se propose d'analyser les logiques sociales à l'œuvre de l'engagement des acteurs dans une démarche de gouvernance participative.

## **3. résultats**

### **3.1 La solidarité aux conjoints aux dépenses du ménage comme ressources idéologiques de l'engagement aux activités coopératives.**

L'enquête menée auprès « des femmes du vivrier de N'dotré Abobo » a permis de recueillir des informations relatives à leur engagement dans les activités coopératives. Les différentes catégories sociales d'acteurs interrogés expliquent que leur engagement dans la coopérative résulte de « l'esprit et du discours de solidarité et d'entraide » prônés par les membres

fondateurs. En effet, il ressort des discours des enquêtés que « *le quartier dans lequel nous vivons est pauvre. On a pas l'argent et nos maris ne travaillent pas* ». D'autres sources d'informations issues du terrain rendent compte de la mobilisation des femmes à œuvrer pour lutter contre la pauvreté « *Femme lève-toi c'est ton temps de lutter contre la pauvreté et de protéger ton foyer* ». Ces verbatim sont complétés par l'observation de terrain qui renseigne sur l'état de « complicité » et de « dynamisme » des enquêtés quant à leur capacité à lutter ensemble pour sortir de la pauvreté. Pour elles, seules « l'union et la force » sont les voies de passages pour lutter contre « la pauvreté » et accéder « au bien-être ».

En effet, dans le fonctionnement concret de cette coopérative, l'idée de solidarité est structurée autour de la création et de la gestion d'un marché comme un espace social. La solidarité d'un point de vue idéologique est traduite en pratique par la création d'un champ de proximité qui alimente le marché. Les membres fondateurs sensibilisent les autres acteurs de l'intérêt de travailler ensemble. Elles leur livrent la marchandise et c'est après la vente, qu'elles entrent en possession des ressources générées (financières) afin de reproduire le processus de redistribution des produits. Ce mécanisme d'aide et d'entraide sociale à une fonction de mobilisation et de captation de nouveaux membres. La solidarité et l'entraide sociale sont des ressources idéologiques produites visant à la pérennisation des liens sociaux.

Cherchant à expliquer l'évolution du lien social et des formes d'intégration, Durkheim a tenté de décrire les caractéristiques de la solidarité sociale. A travers son étude, ils distinguent deux types de sociétés (traditionnelle et moderne) où les formes de solidarité diffèrent. Elles sont soit mécaniques (société traditionnelle), soit organique (société moderne). En rapport avec l'étude sur « les femmes du vivrier de Ndotré Abobo », on peut établir le lien entre leur discours et la solidarité de type mécanique. Le mode d'intégration ou d'appartenance à la coopérative est fondé sur l'acceptation de la conscience commune ou collective. Selon Durkheim (1960), « elle a deux fonctions importantes : elle assure l'intégration de chaque individu à la société ; elle garantit la stabilité de la société en exerçant un contrôle social permanent (elle veille au bon respect des normes et des valeurs) ». Cette forme de solidarité s'inscrit dans une démarche de gouvernance participative. L'individu accorde plus d'importance au groupe qu'à ses propres intérêts. Les individus se rassemblent et partagent les mêmes sentiments, d'où leur faculté à s'unir et à coopérer (Durkheim, 1960). Mais au-delà du sentiment de partage et coopération, il existe entre les acteurs des formes de don et de contre don à travers l'exemple concret du fonctionnement de cette coopérative sur la façon dont les échanges s'opèrent sur les formes de négociation, de compromis et de conflits.

### **3.2 Ressources relationnelles (professionnelles) et sociabilités primaires (familiale et voisinage) comme ressources sociales à la base de la gouvernance participative.**

L'enquête relative à l'étude sur la coopérative « des femmes du vivrier de Ndotré d'Abobo » a permis de mettre en évidence la morphologie des structures relationnelles à l'œuvre dans la gestion participative du marché comme un espace social structurant les liens sociaux. Les acteurs qui sont en interaction pratiquent un idéaltype de mode de gouvernance participative. Ces acteurs en interaction sont : les membres fondateurs de la coopérative (trois femmes), les autres femmes du marché, leurs maris, les jeunes du quartier, les producteurs de vivrier à proximité du marché, les familles des membres fondateurs, les voisins, les manouvres travaillant dans les champs qui alimentent le marché. Dans le fonctionnement du système de gouvernance, ce sont les membres fondateurs (3 femmes) qui disposent du pouvoir de décision et de contrôle des activités. Une fois les stratégies peaufinées et planifiées, elles rendent compte à l'ensemble des membres. Il faut signaler que cette coopérative fonctionne en dehors de l'application des règles régissant l'ESS. Elle fonctionne selon des normes prescrites par les initiateurs. Mais seulement, l'exécution des décisions par rapport aux projets relatifs à la gestion du marché pour améliorer son fonctionnement fait l'objet de concertation et d'échange entre les membres. Il n'y a pas de « vote ». On procède par la sensibilisation à travers les réseaux d'influence à l'intérieur du groupe. Quelques verbatim permettent d'illustrer cela :

*« Nous avons un gros registre dans lequel on inscrit le nom de toutes les femmes qui veulent vendre au marché sans distinction d'ethnie. Moi, je suis Gouro, la présidente est koyaga et la trésorière est Attié. On sensibilise toutes les femmes. On donne marchandise à tout le monde en tout cas à celles qui veulent vendre, il faut préciser. On aide les femmes, on travaille ensemble, on va chercher la marchandise dans les champs pour venir leur donner pour vendre. On dit ce qu'on va faire avec l'argent de la caisse ». Propos tenues par la secrétaire*

*« Nous, on ne cache rien, vous pouvez aller demander aux femmes au marché, si vous voulez on les appelle aussi ; même votre arrivée a été annoncée à tout le monde pour que chacun sache ce que vous allez faire. La gestion des membres n'est pas facile, mais on avance quand même ». Ce qu'a tenu à préciser la présidente.*

*« J'adhère à la coopérative à cause du sérieux de ses trois femmes. Elles sont battantes. Elles luttent pour les femmes, elles vont chercher marchandises pour nous, vraiment c'est Dieu qui va les payer ».* Une femme Anago

L'exploitation et l'analyse de données ont mis en évidence plusieurs ressources relationnelles à la base de la gouvernance participative au sein de la coopérative. Il ressort de cette étude que les relations de sociabilités primaires (parenté, familiale et voisinage), les relations professionnelles et les relations issues de réseaux sociaux structurent le mode de gouvernance participative. Le fonctionnement des systèmes de relations est en phase avec les significations et les représentations sociales que les acteurs associent à la coopérative. La gouvernance dite « participative » est le reflet du fonctionnement des systèmes de relations entre acteurs engagés sur l'espace social appelé « marché ». L'enquête révèle aussi que dans la distribution des ressources (informative, matériels, affective, et biens), les membres « fondateurs » alimentent en premier lieu les acteurs issus des liens de parentés et des réseaux de voisinage. Ensuite, les producteurs ne livrent pas leurs marchandises de façon libérale, ils doivent passer par des intermédiaires qui ne sont d'autres que les membres « fondateurs ». Ces pratiques démontrent que la gestion du « marché » est structurée et hiérarchisée. Le « marché » n'est pas ouvert, il est fermé. Les relations sociales qui structurent le fonctionnement du « marché » cachent dans la réalité les rapports sociaux de domination des membres « fondatrices » qui sont logés dans la structure parentale. En facilitant l'accès des ressources à la structure parentale en premier lieu, les membres de la coopérative sont contraints à respecter les normes prescrites par la direction. La filiation par les sociabilités primaires (parenté, voisinage) oriente le mode de gouvernance démocratique. La notion de démocratie dans les coopératives, et plus largement dans les entreprises sociales, est parfois mal comprise. Elle est en effet souvent associée à la participation des travailleurs dans les organes de décision, alors qu'elle consiste en fait à laisser le pouvoir aux membres, sans lier ce pouvoir à leur poids économique (Rijpens, 2010). L'orientation des principes de gouvernance est le plus souvent influencée par les « coûts de propriété » (coûts de contrôle, des coûts liés au fait de porter le risque et des coûts liés à la décision collective). Au-delà de l'aspect formel du fonctionnement démocratique, apparaissent aussi souvent des jeux d'influence liés au charisme de certains individus, à leur rôle dans l'histoire de l'entreprise, à leurs compétences et même à leur poids économique (Davister & Comeau, 2008).

### **3.3 L'autonomisation économique comme enjeu principal de la participation à la coopérative "femmes du vivrier d'Abobo N'dotre".**

Il résulte du traitement de données d'enquête que l'enjeu principal des acteurs à s'engager dans les coopératives est lié à leur volonté de s'autonomiser économiquement. Dans le cas de cette étude sur la coopérative « des femmes du vivrier de Ndotré d'Abobo », les acteurs sont interactions pour plusieurs raisons (qui ont été évoqué plus haut). Mais, la raison la plus pertinente et dominante est l'autonomisation économique selon les discours produits par les acteurs. Les acteurs ont tendance à se réapproprier les discours politiques pour négocier des positions sociales dans la hiérarchie sociale à l'échelle (micro, meso et macro). Sous ce rapport, les femmes de Ndotré Abobo sont de plus en plus actives comme acteurs de changements institutionnels et de l'innovation sociale. En effet, les femmes sont engagées dans la création des associations féminines, des tontines et des coopératives dirigées par elles-mêmes. En ce qui concerne l'étude en question, les initiatives et l'organisation de la coopérative émanent des femmes. Elles établissent des partenariats avec d'autres acteurs tels que les producteurs. Cette volonté d'union et de participation active à la quotidienneté de la vie est illustrée à travers les propos des enquêtes par des verbatim :

*« Le temps n'est pas à attendre son mari. Le temps est à l'autonomisation. La bible nous dit la femme est l'aide de l'homme. Si tu ne peux l'arranger, il ne faut pas le déranger. Le président nous a dit qu'il compte sur nous les femmes pour l'émergence 2020 ».* Une enquêtée

L'analyse du verbatim a permis d'identifier plusieurs « catégories substantives » (Comeau, 1994) qui sont : « l'autonomisation » et « émergence 2020 ». Ces catégories sont formulées dans les langages propres des enquêtés eux-mêmes. Ces phénomènes sont issus de processus sociaux dans le champ politique dont l'objectif vise à la réduction des inégalités de chance des femmes à l'accès aux ressources et au bien-être. La valorisation du statut de la « femme » à travers la problématique du genre a engendré un dynamisme autour de l'engagement des femmes dans les processus de prise de décision et dans l'animation des entreprises sociales. L'autonomisation apparaît comme la forme symbolique d'un ensemble de systèmes de relations sociales (d'indépendance, de différenciation, de compromis, de coopération, de collaboration, de négociation, d'égalité, de complémentarité...) entre des acteurs en interaction. Les acteurs « féminins » dans le jeu des rapports sociaux ont des positions déterminantes dans les prises de décision et dans le mode de gouvernance politique. L'autonomisation est un processus social à partir duquel un acteur peut construire plusieurs modèles ou stratégies pour modifier la forme de sa relation avec un autre acteur allant d'une relation de dépendance à une relation d'indépendance. L'autonomie d'un acteur ou d'un groupe social peut-être définie par des approches différentes. Dans le cas de la coopérative



« des femmes du vivrier de Ndotré d'Abobo », l'autonomisation produit à partir des discours des répondants est une tentative de construction de soi, d'affirmation d'une identité, celle de la « femme ». Par le processus d'autonomisation, les « femmes » cherchent à construire leur indépendance vis-à-vis des hommes qui d'ordinaire, ont une domination sur elles. Par l'exercice de la gouvernance des coopératives, elles acquièrent des compétences qui les valorisent et les distinguent socialement. La notion d'autonomisation coexiste avec d'autres concepts comme ceux de division du travail social (Durkheim 1893), de différenciation (Weber 1971, Parsons 1949, Luhmann 1982), de désencastrement (Polanyi 1983). Dans une grande partie de la littérature scientifique, le concept d'autonomie est usuellement utilisé pour rendre compte des processus de différenciation sociale. On peut retenir que l'autonomisation est une tentative de modification et de recomposition des rapports de genre au regard des enjeux politique, économique et sociaux. Elle consiste à sortir les femmes des rapports de dépendance et de domination masculine pour les replacer dans des relations de complémentarité et d'égalité. Pour Hans-Peter Müller (2013), « l'autonomie ne doit pas être confondue avec un épanouissement personnel sans limitations, une réalisation de soi autarcique et détachée de la société. Au contraire, la discipline est le fondement essentiel de la maîtrise de soi, la condition indispensable de notre aptitude à la moralité, tandis que l'attachement aux groupes sociaux est le processus par lequel nous nous approprions au fur et à mesure les acquis civilisateurs de la société, faisant ainsi progresser la construction de notre personnalité ».

#### **4. discussion**

L'analyse des données en passant par les processus de condensation, présentation des résultats et élaboration/vérification des données a mis en évidence trois formes de résultats qui répondent à l'objectif général de l'article. Le lien entre les trois éléments de résultats repose sur les mécanismes de la gouvernance participative en tant qu'élément de structuration de la vie coopérative. Les résultats révèlent que la solidarité et la quête de l'autonomisation des femmes sont fortement liées aux mécanismes d'entraide sociale. Cette entraide sociale est le fondement des liens sociaux qui structurent le mode de gouvernance participative. Sous ce rapport, nous mettons à contribution plusieurs auteurs dont les travaux sur la gouvernance participative et l'entraide sociale ont permis d'enrichir la pertinence de ces concepts et leur usage dans le langage scientifique. Dans une tentative de compréhension de la participation des femmes dans les groupements économiques féminins (GEF), les données d'enquête sont traduites de la manière suivante : « les résultats indiquent que les conséquences des transformations des sociétés dans une certaine mesure, l'accroissement de la pauvreté, les

ouvertures politiques et économiques ont favorisé l'émergence de la participation des femmes dans les GEF » (Halimatou Ba ,2006). Le mode d'explication de cette participation féminine repose en partie sur les théories de l'action collective. Pour l'auteur, cinq concepts déterminants expliquent les conduites collectives des femmes. Ce sont la participation, l'identité collective, le changement social, l'action collective et le mouvement social. Ces concepts en lien traduisent la forme de la gouvernance dans laquelle les femmes sont en interaction. Car construire une identité collective pour un changement social innovant signifie que le fonctionnement des systèmes de relations des acteurs en interaction repose sur des compromis, des valeurs d'équité et de partage dans le sens de la protection de l'intérêt collectif. En un mot sur un modèle de gouvernance participative. Mais, cette position est contrariée par Nicolas Gachet & Michaël Gonin (2014) qui pensent que « Si la gouvernance participative fait partie sur le papier du code génétique de la coopérative, la réalité montre toutefois que celle-ci n'est de loin pas toujours un acquis. En effet, toutes sortes de raisons peuvent conduire une coopérative à « sacrifier » sa dynamique participative ». En mettant en relation cette position des auteurs et l'expérience limitée de vie des coopératives, on peut dire que les contractions entre acteurs et la manière de prendre les décisions peuvent impacter sur les intérêts collectifs assignés par le groupe. Valérie Jamal Lefebvre, dans son étude, analyse les facteurs déterminants et explicatifs de comportements d'adhésion ou de non-adhésion des acteurs à un modèle de gestion participative mis en place dans une coopérative. Pour l'auteure, la théorie du *sensemaking* est révélatrice pour interpréter les processus de création de sens illustrés par les propos des répondants. Cette théorie s'inscrit dans une approche d'interactionniste symbolique. « Le sens est donc la résultante imprévisible des interactions entre les individus et l'organisation et dans ce cas, ne peut être un concept homothétique. Les interactions permettent au groupe de s'entendre sur les éléments qu'ils retiennent de la situation commune et d'y donner du sens » (Valérie Jamal Lefebvre, 2012). Sur la base des résultats de l'étude, les facteurs qui influencent le niveau d'adhésion à la gestion participative de la coopérative sont liés au fonctionnement des concepts créateurs de sens à savoir les valeurs coopératives, la culture organisationnelle, le leadership, le degré d'implication aux processus décisionnels et la communication. « Plus il y a cohérence entre les valeurs prêchées par l'organisation et les décisions et actions des gestionnaires et de la direction, plus les employés étaient enclins à adhérer à la gestion participative... Mais, lorsque les valeurs coopératives ne prévalent plus et des actions qui vont à leur encontre sont prises, une rupture se produit. L'adhésion à un modèle de gestion est liée aux perceptions et interprétations personnelles face à ce qui est vécu et ressenti » (Valérie Jamal Lefebvre, 2012). L'auteure met l'accent sur les éléments structuraux qui favorisent le fonctionnement adéquat de la

gouvernance participative. En contrario, la dénaturation de la coopérative, l'acculturation, la participation illusoire, la variabilité de l'application de modèle de gestion participative et une communication laborieuse nuisent à la création de sens et des valeurs. Les acteurs se mobilisent davantage autour des valeurs produites par eux lorsque celles-ci sont porteuses de sens pouvant assurer l'intérêt du groupe d'appartenance à long termes. Dans le modèle d'un système de gouvernance participative, la prise de décision et la communication sont fondamentales à l'adhésion à la gestion participative. Cette volonté de rendre fonctionnelle la gouvernance participative est partagée par Lawler (1986). Selon son approche « pour accroître de manière intensive l'engagement organisationnel et la participation dans les coopératives, quatre modèles de partages sont préconisés » par Lawler (1986). Ces quatre pratiques sont le partage de l'information (sens du travail, vision, objectifs), le développement des compétences (une forte valorisation du capital humain.), le partage du pouvoir (participation à la définition des objectifs, méthodes du travail) et les systèmes de reconnaissance (accroître l'autonomie dans les pratiques). Tout en prenant une distance avec Lefebvre et sa théorie du *sensemaking*, Maurice Blanc (2009), analyse la gouvernance sous l'angle de la transaction sociale. Selon son approche, la gouvernance participative est une forme de transaction sociale qui s'opère sous différentes modalités qui sont : l'échange, le compromis, la négociation et l'imposition. « Pour la transaction sociale, la démocratie participative est une foire d'empoigne et elle est dévoreuse de temps. Elle cherche à concilier trois principes d'égalité légitimité qui tendent à s'exclure mutuellement : la légitimité des élus qui ont la confiance de la majorité des citoyens, celle des techniciens qui disposent d'une expertise sur les questions complexes en débat et celle des citoyens mobilisés qui font entendre leur voix parce qu'ils sont concernés » (Blanc, 2006). Tout en écartant la posture théorique du concept de transaction sociale, celle-ci apparaît comme un paradigme méthodologique qui s'intéresse à la fois aux compromis formels et informels. Sous ce rapport, la gouvernance participative ne peut avoir de sens dans les activités coopératives que par la façon dont les acteurs construisent les formes de compromis relatives à la prise de décision et à la communication sur les objets échangés (marchands et non marchands). Ségolène petite met l'accent sur la mobilisation des ressources relationnelles comme support de la gouvernance participative. Ces ressources relationnelles se fondent sur le mécanisme d'entraide sociale et de solidarité. S'appuyant sur des théories de l'action individuelle et collective qui considèrent que les individus agissent et opèrent des choix dans “*des formes de rationalité*”, elles défendent le principe que les acteurs ont besoin de ressources pour atteindre leurs objectifs (Ségolène petite, 2008). L'auteure veut faire comprendre que la participation des acteurs à des formes de solidarités est liée aux sens qu'ils accordent aux relations basées sur des ressources relationnelles (les liens de parents, la

fratrie et les réseaux sociaux). Kropotkine en rupture avec l'approche de Darwin sur l'évolution de la société dans laquelle les individus sont permanemment en concurrence pour s'approprier les moyens de conservation et de perpétuation de leur propre existence, projette les valeurs de solidarité et d'entraide. Face à la théorie de la sélection naturelle et de l'action fondée sur des principes de rationalité et d'accumulation de ressources sociales, il propose la théorie de l'entraide sociale. La thèse défendue par Kropotkine est qu'à côté de la lutte pour l'existence entre individus, il faut admettre, comme un facteur prépondérant pour l'évolution, l'aide mutuelle que se prêtent les individus et qui permet à l'espèce de survivre à travers les individus qui la composent (Jean-Christophe Angaut, 2009). Pour lui, la survie et l'amélioration de l'espèce humaine dépendrait plus à l'entraide comme facteur d'évolution de la société qu'à la concurrence ou à la compétition entre les acteurs qui la composent. En relation avec les résultats de l'étude, l'approche de Kropotkine sur l'entraide semble mettre en avant les valeurs d'équité, de solidarité facteur de durabilité d'une société. Mais, l'auteur semble ne pas préciser le style de gouvernance propice à la fonctionnalité d'un tel mécanisme qui favoriserait plus de production de ressources permettant aux acteurs de vivre ensemble.

## **Conclusion**

En réponse à la question sur les logiques sociales à la base de l'engagement des femmes du vivrier d'Abobo N'dotré dans les pratiques coopératives, il ressort de l'analyse de données que l'engagement des femmes dans les activités coopératives est fortement lié à leur volonté de soutenir leurs conjoints d'un point de vue idéologique. Mais la forme de gouvernance participative et sa fonctionnalité sont le produit des ressources relationnelles (parenté, professionnelle, et réseaux sociaux) mobilisées par les acteurs. L'enjeu principal de leur engagement est fondamentalement lié à leur autonomisation économique. Sur la base de données de terrain et de leur traitement, le concept d'entraide sociale est révélateur de sens pour les enquêtées. Pour elles, l'entraide sociale est le lien par lequel les acteurs s'accordent mutuellement dans une dynamique de collaboration et de coopération. L'ensemble de ces interactions s'opère dans un modèle de gouvernance participative. Les données collectées convergent vers la construction un modèle théorique : la théorie de l'entraide sociale.

## Bibliographie

Agence Française de Développement. *L'économie sociale et solidaire, un atout pour la coopération décentralisée*. Rapport de Recherche. Région Île-de-France & ARENE, 104 p.

Amouroux Philippe. La finance solidaire pour un autre projet de société. *La Découverte* | « *Revue du MAUSS* » [en ligne]. 2003/1 no 21 | pp 66-72.

BALAUDE Jean-François, BAILLAT Gilles. *Université et économie sociale et solidaire*. Rapport de Recherche. Paris, 102 p.

Bruno Lautier. Les limites de l'économie informelle comme alternative à la mondialisation libérale. *La Découverte* | « *Revue du MAUSS* » [en ligne]. 2003/1 no 21 | pp 198-214.

Christophe Gibout. L'espace public comme lieu de transactions sociales. Une lecture à partir des pratiques de loisirs urbains. *De Boeck Supérieur* | « *Pensée plurielle* » [en ligne]. 2009/1 n° 20 | pp 153-165.

Daniel Côté. Gestion de l'équilibre coopératif : cadre théorique. *Économie et Solidarités* [en ligne]. 2007, vol 38, N° 1, pp 112-126.

Durkheim, E.: *La Science sociale et l'action*. Édité et préfacé par J. C. Filloux, Paris : (1970), PUF

ESSO Loesse Jacques et YEO Nahoua. *Transformations Structurelles et Développement Sectoriel en Côte d'Ivoire*. Cote d'Ivoire, CAPEC/PNUD, 2014, 70 p.

Franck Bessis<sup>1</sup> et Isabelle Hillenkamp<sup>2</sup>. *Economie Sociale et Solidaire et Economie des Conventions*. In. Communication aux Xèmes rencontres du Réseau Inter-Universitaire de l'Économie Sociale et Solidaire *Elaborer un corpus théorique de l'ESS pour un autre modèle de société* 3 et 4 Juin 2010, Luxembourg, pp

Franck Dorso. La transaction sociale, paradigme et outil : proposition d'un schéma synthétique et opératoire. Applications à une étude sur des conflits d'usages et d'appropriation territoriale à Istanbul. *De Boeck Supérieur* | « *Pensée plurielle* » [en ligne]. 2009/1 n° 20 | pp 107-120.

Gachet Nicolas et Gonin Michael (ed). *La gouvernance participative dans les coopératives* : Colloque interdisciplinaire sur les défis et les bonnes pratiques en matière de gouvernance participative. Université de Lausanne – 17 juin 2014. 102 p.

Geneviève Azam. Économie sociale, tiers secteur, économie solidaire, quelles frontières ? *La Découverte* | « *Revue du MAUSS* » [en ligne]. 2003/1 no 21 | pages 151 à 161.

Glémain, Pascal. L'épargne de proximité au cœur de l'économie de la vie bonne : Réalité et perspectives théoriques. *Revue internationale de l'économie sociale* [en ligne]. 2004, N° 294, pp 40-55.

Gustave Massiah. Le mouvement citoyen mondial. *La Découverte* | « *Revue du MAUSS* » [en ligne]. 2003/1 no 21 | pp 23-31.

Hans-Peter Müller, « Société, morale et individualisme. La théorie morale d'Emile Durkheim », *Trivium* [En ligne], 13 | 2013, mis en ligne le 28 février 2013, consulté le 05 octobre 2016. URL : <http://trivium.revues.org/4490>

Hartmut Schneider. *Gouvernance participative : le chaînon manquant dans la lutte contre la pauvreté*. Rapport de Recherche Centre de développement de l'OCDE, cahier de politique économique, 1999, n° 17, 38 p.

Jean Rémy. Négociations et transaction sociale. *De Boeck Supérieur* | « Négociations » [en ligne]. 2005/1 no 3 | pp 81-95.

Jean-Baptiste Zett. *Les organisations d'économie sociale et solidaire au Burkina Faso et les pouvoirs publics*[en ligne]. Rapport de Recherche, Université de Ouagadougou II, 2013, 50 p.

Jean-Christophe Angaut. L'Entraide de Kropotkine : un socialisme darwinien? Colloque "Nature et socialisme", Apr 2009, Besanc\_con, France. <halshs-00650792>, Submitted on 12 Dec 2011.

Jérôme Boissonade. Les apports de la sociologie pragmatique à la transaction sociale. Le concept de « régimes d'action » dans l'analyse du discours des « jeunes de banlieue ». *De Boeck Supérieur* | « Pensée plurielle » [en ligne]. 2009/1 n° 20 | pp 37-50.

Josiane Stoessel-Ritz. Economie politique des pratiques et transaction sociale pour le bien commun. *De Boeck Supérieur* | « Pensée plurielle » [en ligne]. 2009/1 n° 20 | pp 121-133

Koffi Parfait N'GORAN. Le repositionnement des coopératives féminines dans le champ économique ivoirien : un secours pour l'État ?  
[www.sommetinter.coop/sites/default/files/article-scientifique/.../02-ngoran.pdf](http://www.sommetinter.coop/sites/default/files/article-scientifique/.../02-ngoran.pdf)

Laville Jean-Louis. Avec Mauss et Polanyi, vers une théorie de l'économie plurielle. *La Découverte* | « Revue du MAUSS » [en ligne]. 2003/1 no 21 | pp 237-249.

*Les concepts clé de l'économie sociale et solidaire*[en ligne]. Document de synthèse, [www.la-fedurok.org](http://www.la-fedurok.org), 11 p.

Louis Favreau. *L'économie sociale et solidaire : Contribution éthique au développement d'une mondialisation à visage humain .Analyse et pistes de réflexion pour le programme interdisciplinaire Éthique de l'économie, Division de la prospective, de la philosophie et des sciences humaines de l'UNESCO*. Série Rapports de recherche no. 7, Université du Québec en Outaouais. Développement des collectivités (CRDC), 2003, 106 p.

Marie J. Bouchard et Benoît Lévesque. *Économie sociale et innovation. L'approche de la régulation, au cœur de la construction québécoise de l'économie sociale*. In Communication aux Xe rencontres du Réseau interuniversitaire de l'économie sociale et solidaire, Luxembourg 3-4 juin 2010, Les Cahiers du CRISES *Collection Études théoriques*, ET1103, 2010, 46 p.

Maurice Blanc. La transaction sociale : genèse et fécondité heuristique. *De Boeck Supérieur* | « Pensée plurielle » [en ligne]. 2009/1 n° 20 | pp 25-36.

MINISTERE DE L'ACTION HUMANITAIRE DE REPUBLIQUE DU MALI LA SOLIDARITE ET DES PERSONNES AGEES. *Politique nationale de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire*[en ligne]. Rapport de Recherche. République du Mali, 20 p.

Mokhtari Fayçal. *Emergence des pratiques sociales et solidaires: Défis et espoirs de l'économie sociale et solidaire dans les pays arabes*. Rapport Recherche. Centre Universitaires de Mascara, Algérie, 13 p.

Ndiaye Abdourahmane. Introduction. Economie sociale et solidaire : animation et dynamiques des territoires. *halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-0059674 L'Harmattan [en ligne].2011, pp.15-29.*

Parodi, Maurice. L'utilité sociale pour éclairer la face cachée de la valeur de l'économie sociale. *Revue internationale de l'économie sociale[en ligne].* 2010, N° 315, pp 40-55.

Sandrine Emin, Nathalie Schieb-Bienfait. *Ce que l'\_économie sociale et solidaire fait à l'entrepreneuriat. : Les défis que l'économie sociale et solidaire pose aux paradigmes dominants de l'entrepreneuriat.* Rapport de Recherche, Université de Nantes ,2010. <hal-00449623>, 35 p.

Ségolène Petite. La structure des réseaux d'entraide. Le cas de l'aide donnée aux parents âgés. « *Informations sociales* ». 2008/3 n°147 | pp 104-112.

Valérie Jamal Lefebvre. *Facteurs déterminants et explicatifs de comportements d'adhésion ou de non-adhésion du personnel à un modèle de gestion participative mis en place dans une coopérative : le cas d'une Caisse populaire Desjardins.* Sciences de Gestion, HEC MONTRÉAL, 2012,160 p.

Yvan Comeau. *Guide de collecte et de catégorisation des données pour l'étude d'activités de l'économie sociale et solidaire.* Cahiers du CRISES Collection "Working Papers",2<sup>e</sup> Edition, 9605,24 p.

ZAÏD Malika Ahmed-, TOUHAMI Abde lkha le k, Z IED OUE LHA Z i. *L'économie sociale et solidaire au Maghreb. Quelles réalités pour quel avenir ? Algérie, Maroc, Tunisie.* Monographie Nationales. Rapport Recherche. Tunisie : La collection Construire la Méditerranée, 2013, 184 p.